L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No 323. NOUVELLE-ORLEANS, LUNDI MATIN, 1er JUIN 1896. Fondée le 1er septembre 1827.

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux: No 323 rue de Chartres.
Entre Conti et Bienville.

NEW ORLEANS BEE PUBLISHING CO., LIMITED.

Entered at the Post Office at New Orleans, La. as Second Class Matter.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION HEBDOMADAIRE

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

VENTES A L'ENCAN.

PAR JAS. A. BRENNAN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mme Edward Linn et son mari vs. Mme Bartholomew Burns et als.

No 47,828—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E.

MARDI, 2 juin 1896, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune—Il sera vendu à l'enchère publique, PAR JAS. A. BRENNAN, encanteur—Bureau No 610 rue Gravier, en vertu de et conformément à un ordre et jugement de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, daté et signé le 30 avril 1896, par l'Honorable George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir :

1° Un certain lot de terre, situé dans le Premier District de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Thalie, Clara, Moliponême et Magnolia, désigné comme lot No 3, sur un devis en l'étude de W. H. Peters, ancien notaire le 2 mars 1866, et mesurant trente (30) pieds de face à la rue Thalie sur soixante-quatre (64) pieds de profondeur entre lignes parallèles, mesure américaine, enregistré dans le bureau des transferts dans le livre 92, folio 567 avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

2° Un lot ou petite portion de terre, avec toutes les bâtisses etc., qui s'y trouvent et les améliorations, droits, voies, etc., dans le Premier district de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Thalie, Clara, Moliponême et Magnolia, et mesurant trente (30) pieds de face à la rue Thalie sur soixante-quatre (64) pieds de profondeur entre lignes parallèles, mesure américaine, enregistré dans le bureau des transferts dans le livre 92, folio 567 avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

3° Un lot ou petite portion de terre, avec toutes les bâtisses etc., qui s'y trouvent et les améliorations, droits, voies, etc., dans le Premier district de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Thalie, Clara, Moliponême et Magnolia, et mesurant trente (30) pieds de face à la rue Thalie sur soixante-quatre (64) pieds de profondeur entre lignes parallèles, mesure américaine, enregistré dans le bureau des transferts dans le livre 105, folio 313. Les améliorations consistent en deux gentils cottages doubles, portant les numéros municipaux 2720, 2722, 2724 et 2726 rue Thalie, contenant trois chambres de chaque côté et loués à de bons locataires.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, la balance s'il y en a, en un crédit de un et deux ans avec S pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final, assurance, honoraires d'avocat et toutes les autres clauses usuelles de sécurité; les acquéreurs assument le paiement des taxes pour l'année 1896; un dépôt de 10 pour cent au moment de la vente.

Acte de vente aux frais des acquéreurs pardevant Jas. J. Wolff, notaire.

1 mai—1 2 3 10 17 24 31—2 juin

ANNONCE JUDICIAIRE.

Liquidation du Club Olympique.

No. 49,385—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division B.

MARDI, 2 juin 1896, à midi, à la Bourse des Encanteurs 629 et 631 rue Commune, PAR JAS A. BRENNAN, encanteur—Bureau 610 rue Gravier, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B, daté et signé le 30 avril 1896, dans l'affaire ci-dessus, les propriétés ci-dessous décrites, à savoir :

Dix certains lots de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District, dans l'Ilet borné par les rues Royale, Clouet, Montégut et Chartres, désignés par les lettres A, B, C, D, E, F, G, H, J, K, et mesurant comme suit à savoir :

Le Lot A mesure soixante-dix-neuf (79) pieds cinq (5) lignes de face à la rue Royale, sur une profondeur du côté de la rue Clouet de cent-soixante-dix-neuf (179) pieds deux (2) pouces et cinq (5) lignes, de une première profondeur sur l'autre côté, vers la rue Montégut, de cent-trente-six (136) pieds six (6) pouces, auquel point le dit lot s'élargit vers la rue Montégut, trente-neuf (39) pieds sept (7) pouces et trois (3) lignes, et a une deuxième profondeur de quarante-deux (42) pieds huit (8) pouces et cinq (5) lignes, et une largeur de cent-dix-huit (118) pieds huit (8) pouces sur la ligne du fond séparant le dit lot A des lots B, C, D et E. Le lot B mesure trente-et-un (31) pieds huit (8) pouces et une (1) ligne de face à la rue Chartres sur une profondeur de cent trente sept (137) pieds entre lignes parallèles. Les lots C et D mesurant chacun trente-et-un (31) pieds six (6) pouces de face à la rue Chartres sur une profondeur de cent trente sept (137) pieds entre lignes parallèles Le lot E mesurant trente et un (31) pieds six (6) pouces de face à la rue Chartres sur une profondeur sur la ligne du lot D de cent trente sept (137) pieds, et une première profondeur sur l'autre ligne de côté, le divisant du lot F, de cent quinze (115) pieds deux (2) pouces et cinq (5) lignes auquel point le dit lot se retrécit sept (7) pieds six (6) pouces et une (1) ligne, et a une seconde profondeur de vingt-un (21) pieds six (6) pouces et trois (3) lignes et une largeur sur la ligne à l'arrière de vingt-trois (23) pieds onze (11) pouces et sept (7) lignes. Les lots F, G et H mesurent chaque trente-un (31) pieds six (6) pouces de face à la rue Chartres, sur une profondeur de cent quinze (115) pieds deux (2) pouces et cinq (5) lignes entre lignes parallèles. Et les lots J et K mesurant chaque trente-deux (32) pieds trois (3) pouces de face à la rue Clouet, sur cent trente-sept (137) pieds (1) pouce et trois (3) lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, et la balance s'il y en a, à un et deux ans de crédit sur billets garantis par hypothèque et lien du vendeur sur la propriété portant 8 pour cent par an d'intérêt à partir de la date d'adjudication jusqu'au paiement final; un dépôt de 10 pour cent sera requis au moment de l'adjudication. Les actes de vente devant contenir les clauses de coutume et usuelles au sujet du transfert des polices d'assurance, honoraires d'avocat et toutes les autres clauses usuelles de sécurité.

Actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant Zengel & Loomis, notaires; les taxes de 1896 devant être assumées et payées par les acquéreurs ou sus et au-dessus du prix d'adjudication. 1er mai—1er 2 3 10 17 24 31—4 date

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Meubles de Bureaux, Effets Mobiliers, etc.

Charles E. Fenner et Sam Henderson, Jr., versus Geo. B. Lawrason.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. No 47,076—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le LUNDI, 8 juin 1896, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Sur les lieux connus comme la "Italiane Médicale," Nos 17 et 19 rue Baronne, dans les chambres Nos 209, 212 et 213, au deuxième étage de la dite bâtisse.

Un lot ou il de meubles de bureaux, tables, berceuses, meubles de salon, table d'opération, machine d'opération, tapis, meubles, articles divers, etc., d'après inventaire enregistré.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil pour la paroisse d'Orléans.

26 mai—26—juin 2 9

PATENTS
CAVEATS, TRADE MARKS
COPYRIGHTS.

CAN I OBTAIN A PATENT? For a prompt answer and an honest opinion, write to MUNN & CO., who have had nearly fifty years' experience in the patent business. Communications strictly confidential. A Handbook of Information concerning Patents and how to obtain them sent free. Also a catalogue of mechanical and scientific books sent free.

Patents taken through Munn & Co. receive special notice in the Scientific American, and thus are brought widely before the public without cost to the inventor. This splendid paper, issued weekly, elegantly illustrated, has by far the largest circulation of any scientific work in the world. $3 a year. Sample copies sent free.

Building Edition, monthly, $2.50 a year. Single copies, 25 cents. Every number contains beautiful plates, in colors, and photographs of new houses, with plans, enabling builders to show the latest designs and secure contracts. Address MUNN & CO., New York, 361 BROADWAY.

VENTES A L'ENCAN.

PAR JAS. A. BRENNAN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Mme John J. Gorman.

No 32,005 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E.

Mardi, 9 Juin 1896.

A midi, à la Bourse des Encanteurs, 629 et 631 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, PAR JAS A. BRENNAN, Encanteur—Bureau No 610 rue Gravier, en vertu de et conformément à un ordre et jugement de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, ordre rendu et signé le 27 mai 1896, jugement rendu le 6 mai et signé le 10 mai 1895, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir :

Deux certaines lots de terre dans le Premier District de cette ville, désignés comme lots Nos 8 et 9 de l'Ilot No 19, bornés par les rues Liberté, Howard, Terpsichore et Félicité quelque fois considéré comme la ligne de division du faubourg Nuns) mesurant chacun trente deux (32) pieds, neuf (9) pouces et cinq (5) lignes de face sur la rue Terpsichore sur cent vingt huit (128) pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en le joli cottage double portant les numéros municipaux 2222 et 2224 rue Terpsichore, contenant neuf chambres et vestibule, hangar au fond, larges allées de chaque côté, et le joli cottage double contigu, portant les numéros municipaux 2218 et 2220 rue Terpsichore, et contenant dix chambres, allée large et pavée; citerne, hangars et dépendances. Ces propriétés sont maintenant louées à de bons locataires, payant régulièrement.

Conditions—Un tiers ou plus, en tout, comptant, à l'option de l'acquéreur ou des acquéreurs, la balance, s'il y en a, en un et deux ans, garantie par hypothèque et lien de vendeur sur la propriété, portant 8 pour cent d'intérêt par an, au jour de l'adjudication jusqu'au pate cent final; les acquéreurs feront un dépôt de 10 pour cent du prix de l'achat comptant au moment de la vente. Les actes de vente devant contenir toutes les clauses usuelles et coutumières, tels que le transfert des polices d'assurances, honoraires d'avocat et toutes les autres clauses usuelles de sécurité. Les acquéreurs assumeront le paiement des taxes pour l'année 1896 en plus et au dessus du montant de l'adjudication.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Fred. Zengel, notaire.

3 mai—3 10 17 24 31—juin 7 à date

ANNONCE JUDICIAIRE.

Le joli cottage double, Nos 1822 et 1824 rue St Thomas, près de la rue Ste-Marie.

Succession de Philip Fitzpatrick.

No 47,805 Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division —.

PAR JAS. A. BRENNAN, Encanteur—Bureau, 610 rue Gravier—Il sera vendu, MARDI, 2 juin 1896, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, daté et signé le 23 avril 1896, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre situé dans le 4me district de cette ville dans l'Ilet borné par les rues St-Thomas, Rousseau, Ste Marie et Félicité désigné par le No 2, sur un plan dressé par Henry Moelhausen le 1er décembre 1846, déposé en l'étude de A. Mazureau, ancien notaire en cette ville; le dit lot mesurant, mesure américaine 25 pieds 2 pouces de face à la rue St Thomas par 154 pieds 2 pouces de profondeur, et 37 pieds 2 pouces et 6 lignes de largeur dans le fond, selon le plan No 249, déposé dans l'étude de T. Guyot, ancien notaire en cette ville, ensemble avec tout ce qui s'y trouve et tous les droits, voies et avantages l'adjacents appartenant, ou de quelques façons y appartenant. Les améliorations consistent en un élégant et substantiel cottage double retiré de la rue ayant cour pavée et le tout en très bon état.

Conditions—La moitié comptant, la balance en un et deux ans, garantie par hypothèque sur la propriété, portant 7 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final; l'acquéreur devra déposer 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication; les actes de vente devant contenir toutes les clauses usuelles et habituelles concernant le transfert de la police d'assurance, honoraires d'avocat et toutes les autres clauses de garantie.

Les taxes de 1896 devront être assumées et payées par l'acquéreur en plus et au-dela du prix d'adjudication.

Acte de vente pardevant Arthur H. Browne, notaire, aux frais de l'acquéreur.

29 avril—29—3 10 17 24 31 mai — A date inc

PAR GEO. FRIEDRICHS & CO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Enviable Résidence-Cottage

No 1723 rue Douane,

Entre les rues Claiborne et Derbigny.

Succession de Mme Alexandrine Da Silva, femme de Ferdinand Ricks.

No 49,286—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CO.—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau No 813 rue Commune, MARDI 2 juin 1896, à midi, à la Bourse de Propriétés Foncières, Nos 629 et 631 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, daté le 22 avril 1896 et rendu dans la succession ci-dessus intitulée—

L'enviable résidence-cottage No 1723 rue Douane, entre les rues Claiborne et Derbigny, retiré de la banquette et contenant galerie sur la façade et six chambres, entrée pour voiture, hangar, citerne, etc, décrit comme suit : Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Douane, Bienville, Claiborne et Derbigny, désigné par le No 22, sur un plan dressé par C. A. de Armas, architecte, le 14 février 1852, déposé en l'étude de Octave de Armas, ancien notaire; le dit lot de terre mesurant 25 pieds de face à la rue Douane, sur 108 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance à deux ans, ou à un an le tout, à l'option de l'acquéreur; la partie à crédit, s'il y en a, devant être représentée par des billets de l'acquéreur, portant 8 pour cent par an d'intérêt de la date de la vente jusqu'au paiement final; 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer la collection des billets; la propriété devant être assurée et la police ou les polices laissées devant être transférées au porteur des billets, et l'acquéreur devant assumer les taxes dues et exigibles en 1896 en plus et au-dessus du prix de l'adjudication, et fera un dépôt de 10 pour cent comptant pour lier la vente. Acte de vente pardevant W. O. Hart, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur

26 avril—26 mai 3 10 17 24 31 à date.

VENTES A L'ENCAN.

PAR PAUL & GURLEY.

ANNONCE JUDICIAIRE.

BONS PLACEMENTS.

DEUX

Cottages Doubles avantageusement situés

—DANS LE—

TROISIEME DISTRICT.

Succession de Joséphine Antoinette Sari.

No 48,544 — Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division A.

PAR PAUL & GURLEY.—Albert Paul, encanteur.—Bureau No 727 rue Commune.—MERCREDI, 3 juin 1896 à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 629 rue Commune, en vertu d'un ordre de l'honorable T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, daté le 30 avril 1896, dans l'affaire et pour le compte de la succession de Joséphine Antoinette Sari il sera vendu à l'encan, savoir—

1° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Villeré, St-Bernard, Annette et Urquhart et mesurant 30 pieds de face à la rue Villeré, anciennement Gérod, sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces et 5 lignes. Les améliorations sont connues par les numéros municipaux 1640 et 1642 rue Villeré, ayant un cottage double avec une cuisine dans le fond, cuve, etc., et rapportant $12 par mois.

2° Un certain lot de terre avec les bâtisses, et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville dans l'Ilet borné par les rues St-Antoine, Annette, Villeré et Robertson, mesurant, au pied anglais, 32 pieds de face à la rue St Antoine sur une profondeur de pieds 128 entre lignes parallèles.

Les améliorations sont connues par les numéros 1426 et 1428 rue St-Antoine ayant un cottage double et une cuisine dans le fond, etc., et rapportant $12 par mois. Bonne propriétés près de tous les cars etc.

Conditions—Un tiers ou plus comptant le reste en un et deux ans de crédit avec 8 pour cent d'intérêt par an, ensemble avec toutes les clauses usuelles de garantie, les bâtisses devront être assurées en faveur du porteur ou des porteurs du billet ou des billets, pour le montant de la partie non payée du prix de l'acquéreur. Les acquéreurs assumeront le paiement des taxes de 1896 en sus du prix de l'adjudication.

Actes de vente pardevant Théo Bulteau, notaire, aux frais des acquéreurs, un dépôt de 20 pour cent sera requis au moment de l'adjudication. 3 mai—3 10 17 24 31 à date

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE

PROPRIETES DE CHOIX,

Avantageusement situées

—DANS LES—

Premier et Quatrième Districts.

VENTE PEREMPTOIRE

Pour effectuer un partage.

No 923 rue Robin, entre les rues Annonciation et Constance. Résidence de famille à deux étages.

Nos 801-803 rue Robin, entre les rues Chippewa et Annonciation. Une maison double à un étage.

Nos 1630-32 rue St-Mary, entre l'avenue St-Charles et la rue Carondelet—Elégante résidence double à deux étages de famille.

Successions de James T. King et Elisa S. King, réunies.

No 46,417—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Divisions D.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, Encanteur—Bureau No 729 (ancien 155) rue du Commerce.—MERCREDI, 3 juin 1896, à midi, il sera vendu aux enchères publiques, à la **Bourse d'Encan de la Nouvelle-Orléans,** Nos 54 et 56 rue Baronne, entre les rues Gravier et Commune, en vertu de et conformément à un jugement rendu et signé le 27 avril 1896 par l'Honorable N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, les propriétés de valeur suivantes, à savoir—

1— Un certain lot de terre, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Robin, Annonciation, Tchoupitoulas et Constance, étant le lot No 7 sur un plan de C. A. Hedin, architecte, en date du 12 octobre 1852, déposé dans le bureau de James Graham, anciennement notaire de cette ville; le dit lot de terre mesure 28 pieds de face à la rue Robin, sur une profondeur de 112 pieds 10 pouces et 4 lignes, entre lignes parallèles, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, portant le nouveau numéro municipal 923 rue Robin. Etant la même propriété acquise par le dit défunt James Taylor King, durant son mariage avec la dite Mme Eliza Stevenson King, par vente de Mlle Eulalie Soulie d'après un acte passé pardevant W. J. Castell, ancienne notaire en cette ville, en date du 2 août 1876, enregistré en le bureau des transcrits, livre 107, folio 629.

2° Une certaine portion de terre située dans le même district, dans l'Ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Chippewa, Robin et Annonciation, et formant l'encoignure des rues Robin et Chippewa. Le dit lot de terre mesure plus ou moins 35 pieds de face à la rue Robin sur une profondeur de 63 pieds 11 pouces et 2 lignes entre lignes parallèles et faisant face à la rue Chippewa. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent portant les anciens numéros municipaux 113 et 115 rue Robin.

Etant la même propriété acquise par le dit défunt James Taylor King, durant son mariage, de Andrew Dunnett, par acte passé pardevant W. J. Castell, anciennement notaire en cette ville, en date du 10 avril 1883, et enregistré dans le bureau des transcrits, Livre 119, folio 19.

3° Un certain lot de terre situé dans le quatrième district de cette ville, borné par l'avenue St-Charles et les rues Carondelet, Sto-Marie et St-André, et désigné comme lot No 44 sur un plan tiré par C. A. Hedin, architecte, déposé dans le bureau de T. O. Stark, anciennement un notaire en cette ville, comme plan No 79, le dit lot mesure 35 pieds de face à la rue St Mary sur une profondeur de 90 pieds entre lignes parallèles. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent portant les anciens numéros municipaux 348 et 350 rue St Mary. Etant la même propriété achetée par Mme Eliza Stevenson King de James Keating d'après un acte passé pardevant W. J. Castell, ancien notaire, en cette ville le 23e jour d'octobre 1882 et enregistré dans le Bureau des Transcrits, livre 116, folio 574.

Termes et conditions—Un tiers comptant, la balance devant être représentée par deux billets à ordre ayant les biens et privilèges usuels du vendeur garantis sur la dite propriété foncière pour la dite balance non payée et due, portant intérêt au taux de huit pour cent par an à partir de leur date jusqu'au paiement et à être tirés payables à l'ordre de et endossés par l'acquéreur, les dits billets devant être faits payables à un et deux ans à partir de la date de la vente et adjudication ci-dedans; l'acquéreur devant assumer toutes les taxes dues et qui seront dues et exigibles pendant l'année 1896 et faire un dépôt comptant de dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication, et que les actes de vente soient passés pardevant Martin Voorhies, notaire, aux frais de l'acquéreur, le dit acte devant contenir toutes les clauses de sécurité usuelles et légales.

29 avril—29 mai 6 13 20 27 juin 3

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une grande propriété de valeur améliorée dans le Troisième District

Portant le vieux numéro municipal No 96 Avenue St-Bernard.

John B. Henry vs John B. B. Lay.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans.—No 49,372.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, le procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 11 juin 1896, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain demi-lot de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes, privilèges qui y appartiennent et quelque sorte, situé dans le quatrième district de cette ville, borné par les rues Quatrième, Derbigny, Claiborne et l'avenue Washington, composé de neuf lots de terre, désignés par les numéros Dix, Onze, Douze, Treize Quatorze, Quinze, Seize Dix-sept et Dix huit sur le plan succès à un acte passé pardevant Jos. D. Taylor, notaire, le 12 mai 1892, d'après lequel le défendeur a acquis la propriété du plaignant, et mesurent comme suit, à savoir : le lot No Dix formant l'encoignure des rues Quatrième et Derbigny, mesurant trente-trois pieds six pouces de face sur la rue Quatrième par une profondeur et face sur la rue Derbigny de cent vingt-huit pieds neuf pouces entre lignes parallèles. Les lots Nos onze, douze, treize, quinze, seize et dix sept mesurant chacun trente-et-un pieds de face sur la rue Quatrième par une profondeur de cent vingt-huit pieds neuf pouces entre lignes parallèles et le lot No dix-huit formé l'encoignure des rues Quatrième et Claiborne, et mesure trente-trois pieds six pouces de face sur la rue Quatrième par une profondeur et face sur la rue Claiborne de cent vingt-huit pieds neuf pouces entres lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil pour la paroisse d'Orléans.

8 mai—8 15 22 29 juin 5 11

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une grande propriété de valeur dans le Quatrième District.

John H. Keller vs George C. Oliver.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 49,540—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 11 juin 1896, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain demi-lot de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes, privilèges qui y appartiennent et quelque sorte, situé dans le quatrième district de cette ville, borné par les rues Quatrième, Derbigny, Claiborne et l'avenue Washington, composé de neuf lots de terre, désignés par les numéros Dix, Onze, Douze, Treize Quatorze, Quinze, Seize Dix-sept et Dix huit sur le plan succès à un acte passé pardevant Jos. D. Taylor, notaire, le 12 mai 1892, d'après lequel le défendeur a acquis la propriété du plaignant, et mesurent comme suit, à savoir : le lot No Dix formant l'encoignure des rues Quatrième et Derbigny, mesurant trente-trois pieds six pouces de face sur la rue Quatrième par une profondeur et face sur la rue Derbigny de cent vingt-huit pieds neuf pouces entre lignes parallèles. Les lots Nos onze, douze, treize, quinze, seize et dix sept mesurant chacun trente-et-un pieds de face sur la rue Quatrième par une profondeur de cent vingt-huit pieds neuf pouces entre lignes parallèles et le lot No dix-huit formé l'encoignure des rues Quatrième et Claiborne, et mesure trente-trois pieds six pouces de face sur la rue Quatrième par une profondeur et face sur la rue Claiborne de cent vingt-huit pieds neuf pouces entres lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil pour la paroisse d'Orléans.

8 mai—8 15 22 29 juin 5 11

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE PAR LE SHERIF

—D'UNE—

Grande et Magnifique Propriété-Résidence,

—SUR—

L'AVENUE ST-CHARLES,

—ET—

Formant l'encoignure de l'avenue St Charles et de la rue Harmonie,

—DANS—

L'ilet borné par les dites rues et les rues Plaisance et Prytanée.

Le terrain mesurant 120 pieds 1 pouce et 1 ligne sur l'avenue St-Charles sur 171 pieds de profondeur et face sur la rue Harmonie.

—DANS L'AFFAIRE DE—

Mme Mary Kinberger, Tutrice vs Lawrence O'Donnell.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 49,657—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 18 juin 1896, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges servitudes et avantages qui y appartiennent et quelque sorte, situé dans le Sixième district de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Carondelet, Tchoupitoulas et Foucher, désigné par le No dix (10) sur un plan dressé par Edgard Pilié, architecte, en date du 15 septembre 1884, annexé pour référence à un acte de registre et de dépôt passé pardevant James Fahey, ancien notaire en cette ville, en date du 14 octobre 1884, le dit lot mesure conformément au dit plan, en mesure américaine trente-et-un pieds six pouces de face à la dite rue Aline, sur cent vingt cinq pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans

1er mai—1er 8 15 22 29—juin 4

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de propriété de valeur améliorée du Sixième district.

Mutual Building and Homestead Association vs Mme Linnie L. Claycomb, femme de Julius G. Manske.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 49,472—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre Camp et St Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 4 juin 1896, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et avantages qui y appartiennent en quelque sorte, situé dans le Sixième district de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Aline, Annonciation, Tchoupitoulas et Foucher, désigné par le No dix (10) sur un plan dressé par Edgard Pilié, architecte, en date du 15 septembre 1884, annexé pour référence à un acte de registre et de dépôt passé pardevant James Fahey, ancien notaire en cette ville, en date du 14 octobre 1884, le dit lot mesure conformément au dit plan, en mesure américaine trente-et-un pieds six pouces de face à la dite rue Aline, sur cent vingt cinq pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans

1er mai—1er 8 15 22 29—juin 4

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente d'une grande propriété de valeur dans le Sixième District.

Mme Louisa Vidon vs. Louis Vidon, son mari.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans.—No 40,550—En vertu d'un writ de Fieri Facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune entre Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 11 juin 1896, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Trois certains lots de terre, situés dans l'ancienne ville et paroisse de Jefferson, en cet Etat, maintenant le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, paroisse d'Orléans, désignés comme lots Nos un, deux et trois dans l'Ilot No soixante-dix-huit lequel est borné par les rues Bacchus, (maintenant Baronne) Dryades, Cadiz et Jena, comme le tout paraît en se référant à un plan non daté du 7 mars 1870, approuvé par W. Todd, voyer de la dite ville de Jefferson annexé à un acte de vente par William Faibore à M. et Mme Henderson Carter, passé pardevant Armand Pilot, Jr, notaire de cette ville, le huitième jour de mars 1870. Les dits trois lots de terre mesurant comme suit, à savoir : Le No un vingt-cinq pieds de face à la rue Bacchus (maintenant Baronne), la même largeur dans le fond, cent vingt pieds de profondeur et de face sur la rue Cadiz et la même profondeur sur la ligne de division du lot No deux et formant l'encoignure des rues Bacchus (maintenant Baronne) et Cadiz; le lot No deux touchant le susdit lot No un mesure vingt cinq pieds de face à la rue Bacchus (maintenant Baronne) sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles; et le lot No trois se joignant au susdit lot No deux mesure aussi vingt cinq pieds de face à la rue Bacchus (maintenant Baronne) sur une même profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles.

Ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, coutumes, voies, servitudes, privilèges et avantages qui y appartiennent en quelque sorte.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans

8 mai—8 15 22 29—juin 5 11

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la Paroisse d'Orléans No 49,778—Division E—Ordre de Cour—Frank Sintes vs ses créanciers—Ordre de la cession des biens du pétionnaire Frank Sintes soit et est par le présent accepté par la Cour au bénéfice de ses créanciers et il est ordonné qu'une réunion de ses créanciers soit convoquée et tenue pardevant Benjamin Ory, notaire en cette ville, le 18me jour de juin 1896, à onze heures A. M., dans le but d'accepter la remise des propriétés de ses créanciers; dans le but de voter pour ou contre sa décharge de la dette; dans le but d'être un syndic et dans le but de considérer toutes autres affaires qui pourraient être soumises à la dite réunion; et que dans l'intervalle toutes procédures contre la personne et biens du pétitionnaire soient et sont pas le présent suspendues; il est de plus ordonné que E. J. Murphy, Esq., de cette ville, soit et est par le près nt nommé avocat pour représenter les créanciers absents en cette affaire.

Nouvelle-Orléans, le 15 mai 1896.

Signé : GEO. H. THEARD, Juge.

Pour copie conforme :
JAS D. RANKIN,
Député-Greffier.

19 mai—19—juin 4 18

Avis.

A partir du 1er jour de juin, jusqu'au 1er jour d'octobre 1896, les banques assocées fermeront promptement à 3 heures P. M., pour toutes affaires générales. Les samedis elles fermeront à midi, comme de coutume.

THOS. C. HERNDON, Gérant.

31 mai—21

ANNONCES JUDICIAIRES

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE PAR LE SHERIF

—D'UNE—

Grande et Magnifique Propriété-Résidence,

—SUR—

L'AVENUE ST-CHARLES,

—ET—

Formant l'encoignure de l'avenue St Charles et de la rue Harmonie,

—DANS—

L'ilet borné par les dites rues et les rues Plaisance et Prytanée.

Le terrain mesurant 120 pieds 1 pouce et 1 ligne sur l'avenue St-Charles sur 171 pieds de profondeur et face sur la rue Harmonie.

—DANS L'AFFAIRE DE—

Mme Mary Kinberger, Tutrice vs Lawrence O'Donnell.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 49,657—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI,